

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Objectif de la formation

Ce BAC est un diplôme à forte connotation scientifique.

L'enseignement agricole possède une spécialité du BAC qui lui est propre :

- **La Biologie-Ecologie**

Cette spécialité permet de renforcer la formation dans les sciences du vivant et de préparer ainsi efficacement la poursuite d'études supérieures dans ce domaine, notamment pour les écoles vétérinaires et écoles d'ingénieur agronome. Elle est proposée comme enseignement de spécialité aux côtés des **Mathématiques** et de la **Physique-Chimie**.

L'agronomie permet d'acquérir des connaissances sur les milieux naturels et cultivés, d'appréhender le concept d'agro-écologie en s'appuyant sur des études de cas, des observations. Cette matière sera proposée en enseignement optionnel et sera vivement recommandée dans la perspective d'études supérieures.

Ce BAC permet la poursuite d'études supérieures longues, en université mais aussi dans les écoles d'ingénieurs via des classes préparatoires spécifiques ou intégrées. **Il permet aussi la poursuite d'études supérieures plus courtes** pour l'obtention de BTS, BTSA ou BUT... la poursuite d'études s'effectue via la procédure Parcoursup.

Admission

- **Après la classe de 2nde générale au lycée**, sous réserve de résultats satisfaisants validés par un avis favorable du conseil de classe du 3ème trimestre.

Spécificités de la formation à Fontaines

L'équipe pédagogique de l'établissement s'implique particulièrement pour assurer la réussite de tous les élèves !

Accompagnement et orientation

(soutien, approfondissement, projet d'orientation de chaque jeune...).

Réalisation d'un voyage d'études en lien avec la spécialité.

Entraînement spécifique aux épreuves du bac.

Proposition d'enseignements optionnels variés : Agronomie-Economie-Territoires, Hippologie/équitation, Pratiques Physiques et Sportives, Mathématiques complémentaires.

Organisation de la formation

Horaires hebdomadaires	PREMIÈRE	TERMINALE
ENSEIGNEMENTS COMMUNS		
Enseignement scientifique	2h00	2h00
Enseignement Moral et Civique	0h30	0h30
Français	4h00	/
Philosophie	/	4h00
Histoire-Géographie / Éducation Civique	3h00	3h00
Langues vivantes (LVA et LVB) (anglais, allemand ou espagnol)	4h30	4h00
Education Physique et Sportive	2h00	2h00
ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITÉ		
Biologie Ecologie	4h00	6h00
Mathématiques	4h00	6h00 ou
Physique-chimie	4h00	6h00
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS		
Agronomie-Economie-Territoires	3h00	3h00
Hippologie-Equitation	3h00	3h00
Pratiques Physiques et Sportives	3h00	3h00
Mathématiques complémentaires	/	3h00
AUTRES		
Accompagnement et Orientation		
Vie de classe		

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

HIPPOLOGIE - ÉQUITATION

Cet enseignement facultatif est proposé aux élèves de seconde générale, 1ère et Terminale générale et technologique. Il apporte une information relative au secteur du cheval (cours d'hippologie) et comprend des cours de pratique en partenariat avec le centre équestre de St Désert.

Ce module a pour objectif de faire découvrir une activité et un secteur particulier mais il ne vise pas à former des professionnels des métiers du cheval.

Organisation

3 heures hebdomadaires

- 1 h de cours **HIPPOLOGIE**
- 2 h de cours **ÉQUITATION / SOIN AU CHEVAL**

Partenaire

Centre équestre « **Le Moulin Gaudillot** » à Saint-Désert

Contenu des séances

Répondre au référentiel pédagogique de la Fédération Française d'Équitation qui pose des objectifs à acquérir autour et sur le cheval : s'équilibrer à cheval, tourner, avancer, mais aussi le travail à pied, soins et manipulation du cheval...

Conditions

Participation financière des familles pour la partie équitation (25 séances)

Pour information : participation financière par année scolaire (pouvant évoluer) :

- 350,00 € (licence et assurance comprises).